

PROCES VERBAL DU CSA EN FORMATION SPECIALISEE

Séance du mardi 06 février 2024

Membres du CSA-FS : 7 Titulaires : 5 Absents : 2 Suppléants : 1

|                                                                                                             |                           |          |                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------|----------------------------------------------|
| M. Laurent LINGUET                                                                                          | Président de l'Université | Présent  |                                              |
| Mme Pascale LEGENDRY                                                                                        | DRHM                      | Excusée  | Mme Nicole CLEMENT<br>Conseillère prévention |
| M. Christophe CHASSEGUET                                                                                    | DGS                       | Présent  | Dr Doucet<br>Médecin de prévention           |
| Mme Aurélie KONIECZKA                                                                                       | DPSI                      | Excusée  |                                              |
| REPRESENTANTS DES PERSONNELS                                                                                |                           |          |                                              |
| UNSA                                                                                                        |                           | FSU      |                                              |
| M. Serge FRANÇOIS-BERNARD                                                                                   | Titulaire                 | Présent  | Mme Marianne PALISSE<br>Titulaire            |
| Mme Marie-Henriette MONTGENIE-GAYE                                                                          | Titulaire                 | Absente  | M. Thierry LAUNAY<br>Titulaire               |
| Mme Rachelle HO-COUI-YOUN                                                                                   | Titulaire                 | Présente | Mme Isabelle BOUDOT-SABATIER<br>Titulaire    |
| M. Christophe JEAN                                                                                          | Titulaire                 | Absent   |                                              |
| M. Lionel BERTON                                                                                            | Suppléant                 | Présent  |                                              |
| Personnalités invitées : Mme Marie-Blandine PEINTURIER - Inspectrice Santé et Sécurité au Travail de l'ESR. |                           |          |                                              |

Laurent LINGUET, Président de l'Université de Guyane, ouvre la séance à 10h45.

Il constate le quorum. 5 membres et 1 suppléant sont présents.

Marie-Blandine PEINTURIER, Inspectrice Santé et Sécurité au Travail de l'ESR est en visioconférence.

Monsieur le Président laisse la parole à Nicole CLEMENT, Conseillère de Prévention.

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Approbation du PV de la séance du 04 juillet 2023
2. Nomination d'un référent.e de la F3SCT pour les actes de violences, discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail (OSM 2023)
3. Signalements RSST juin-décembre 2023
4. Bilan réalisation du plan d'actions de prévention 2023
5. Point sur le Programme d'actions de prévention 2024
6. Plan de formation SSCT 2024
7. Calendrier des visites de délégations de la F3SCT
8. Questions diverses

1. Approbation du P.V. de la séance du 04 juillet 2023

Aucune remarque n'est recensée.

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| ➤ Nombre de votants :         | 6 |
| ➤ Ne prend pas part au vote : | 0 |
| ➤ Abstention :                | 0 |
| ➤ Contre :                    | 0 |
| ➤ Pour :                      | 6 |

2. Nomination d'un référent.e de la F3SCT pour les actes de violence, discriminations, harcèlement moral ou sexuel et agissements sexistes au travail (OSM 2023)

Monsieur le DGS indique que le référent de la F3SCT doit être nommé parmi les membres du CSA en Formation Spécialisée (CSA-FS).

Les missions donnent lieu à une prime à hauteur de 2000 euros par an.

Les missions sont détaillées comme suit :

- Être associé aux travaux pilotes par le comité de prévention,
- Être associé à l'identification des actions de prévention de ces risques,
- Être associé aux actions de formation, sensibilisation ou d'information,
- Orienter les personnels et les usagers auprès du dispositif existant dans l'établissement
- Participer aux enquêtes de la F3SCT en lien avec des accidents de service ou des maladies imputables au service, consécutifs à des violences.

**Question Christophe CHASSEGUET à Marie-Blandine PEINTURIER :** Quelle est la quotité de travail du référent ?

**Marie-Blandine PEINTURIER :** La question sera posée à d'autres établissements afin d'apporter une réponse.

Christophe CHASSEGUET demande un délai afin de nommer le référent F3SCT.

3. Signalements RSST juin-décembre 2023

Nicole CLEMENT détaille les sept signalements enregistrés du 1er juin au 31 décembre 2023.

Christophe CHASSEGUET informe que le prestataire chargé de la maintenance de la climatisation a été congédié, les obligations contractuelles n'étant pas assurées.

#### 4. Bilan réalisation du plan d'action de prévention 2023

Nicole CLEMENT présente le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT) 2023 qui a été réalisé sur la base du Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Pour résumer, 47 % des actions ont été réalisées, 17 % sont en cours de réalisation, 31 % sont reportées et 5 % sont annulées.

**Laurent LINGUET** : Comment sont définis les actions prioritaires ?

**Nicole CLEMENT** : (Le taux de gravité) X (par la fréquence d'exposition).

Nicole CLEMENT rappelle les types de facteurs de risque.

Les risques psychosociaux (RPS) « exigences au travail », sont les plus importants 23%.

Pour le facteur de risque « déplacement en mission », l'action de prévention « maintenance des véhicules de service » demeure une priorité.

Christophe CHASSEGUET souhaiterait que la gestion de la flotte de véhicules soit centralisée à la Direction du Patrimoine et des Services Intérieurs (DPSI).

Le renouvellement des véhicules est à prévoir.

**Remarque de Lionel BERTON, approuvé par Rachelle HO-COUI-YOUN et Thierry LAUNAY** : Au vu de la charge de travail, c'est une création une de poste.

#### 5. Point sur le Programme d'action de prévention 2024

Nicole CLEMENT aborde le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT) 2024.

La campagne d'évaluation a été lancée par Monsieur le Président de l'Université de Guyane du 26 juin au 20 juillet 2023.

La date de fin de réalisation des actions de prévention est fixée au 30 septembre 2024.

Au 30 janvier 2024, 73% des Unités de Travail (UT) avaient réalisé leur évaluation, 9% étaient en attente de validation et 18% des UT en cours d'évaluation.

En comparaison avec l'année 2023, le facteur de risque le plus important est « l'équipement », 28 %.

De nouveaux facteurs de risque apparaissent, les liquides cryogéniques, rayonnements ionisants et gaz ainsi que l'insécurité économique.

Un point spécifique est fait pour les UT « Recherche ».

Nicole CLEMENT décline le plan de formations Santé, Sécurité et Conditions de travail (SSCT) pour l'année 2024.

7. Calendrier des visites de délégations de la F3SCT

Marianne PALISSE stipule qu'il n'y a pas d'avancée sur le sujet. Pour rappel, des visites doivent être effectuées dans les Unités de Travail (UT). L'université de Guyane se compose de 23 UT réparties sur tout le territoire. Lors de la première année, trois UT devaient faire l'objet d'une visite.

Marianne PALISSE détaille le calendrier prévisionnel.

La délégation comprend :

- La secrétaire du F3SCT,
- La conseillère de prévention,
- L'assistant de prévention concerné par l'UT,
- Des représentants du personnel,
- Un représentant du Président de l'Université de Guyane.

Qui représentera la présidence lors des visites ? Avec la prépondérance des risques psychosociaux, la préférence serait portée vers un personnel du service de Ressources Humaines (RH).

La question du guide pour la marche à suivre lors des visites est posée.

Marianne PALISSE demande un soutien administratif.

Nicole CLEMENT signale l'existence de fiches.

La procédure des visites est dispensée lors de la formation précise Marie-Blandine PEINTURIER.

Thierry LAUNAY : Y-a-t-il une possibilité de décharge (voir les textes), surtout pour les enseignants ?

Christophe CHASSEGUET : Cette possibilité subsiste.

Christophe CHASSEGUET questionne Marie-Blandine PEINTURIER sur une éventuelle décharge pour les enseignants.

Selon Madame PEINTURIER, des quotas existent en fonction du nombre de personnels. Les éléments

seront envoyés par mail.

Le calendrier de visite prévisionnel est décalé, mais l'ordre des visites est maintenu (d'abord la DPSI).

Rachelle HO-COUI-YON se propose pour la préparation du Doodle par composantes pour la planification.

## 8. Questions diverses

**Thierry LAUNAY** : Quel est l'usage envisagé pour l'enveloppe ministérielle allouée à l'Université de Guyane pour renforcer la sécurité active des personnes et le contrôle d'accès ?

Un budget de 300 000 euros a été alloué à l'Université de Guyane afin de renforcer la sécurité active des personnes et le contrôle d'accès.  
Pour le moment, il n'y a pas d'actions envisagées pour l'utilisation des fonds, le campus ayant la particularité d'être confondu au tissu urbain.

La réponse à cette question est donc reportée, le temps d'apprécier des projets.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été examinés, Monsieur le Président clôture la séance à 12H17.

Fait à Cayenne, le 06 février 2024

La secrétaire du CSA  
en Formation Spécialisée



Marianne PALISSE

Le Président  
de l'Université de Guyane



Laurent LINGUET